

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 15 septembre 2020**

**Date de la convocation : 8 septembre 2020**

**Nombre de conseillers en exercice : 51**

**Etaient Présents :**

M. Thierry KOVACS, Président  
M. Erwann BINET, M. Richard BONNEFOUX, M. Christian BOREL, M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, Mme Michèle CEDRIN, M. Christophe CHARLES, M. Alain CLERC, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, M. Martin DAUBREE, Mme Florence DAVID, M. Marc DELEIGUE, Mme Hilda DERMIDJIAN, Mme Martine FAÏTA, Mme Anny GELAS, Mme Annick GUICHARD, M. Nicolas HYVERNAT, M. Fabien KRAEHN, M. Jean-Claude LUCIANO, M. Malik MAUCHE, M. Philippe MARION, M. Guy MARTINET, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. Denis PEILLOT, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Christian PETREQUIN, Mme Brigitte PHAM-CUC, M. Jean-Paul PHILLY, M. Isidore POLO, Mme Sophie PORNET, M. Jean PROENÇA, Mme Dominique ROUX, Lévon SAKOUNTS, M. Thierry SALLANDRE, Mme Maryline SILVESTRE, M. Luc THOMAS, M. Jean TISSOT, M. Charles TODARO, Mme Béatrice TRANCHAND, Mme Blandine VIDOR, Mme Evelyne ZIBOURA.

**Ont donné pouvoir :** M. Jacques BOYER à Mme Michèle CEDRIN, Mme Dalila BRAHMI à Mme Martine FAÏTA, Mme Annie DUTRON à Mme Anny GELAS, Mme Catherine MARTIN à M. Christophe BOUVIER.

**Absents suppléés :** M. Frédéric BELMONTE représenté par Mme Virginie NOVOTNY, M. Christian JANIN représenté par Mme Nadège NIVON, M. Max KECHICHIAN représenté par Mme Janine CRIVELLI.

**Secrétaire de séance :** Mme Claudine PERROT-BERTON.

---

**OBJET :** **ADMINISTRATION GENERALE** : Représentation de Vienne Condrieu Agglomération au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART)

**Rapporteur :** Thierry KOVACS

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Pour faire suite aux élections municipales de mars et de juin 2020 et à l'installation du nouveau conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération, l'Agglo doit délibérer pour désigner ses représentants au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART).

Le GART est une association des collectivités au service de la mobilité. Il agit en faveur du développement des transports publics et des modes alternatifs à l'usage individuel de la voiture.

En sa qualité d'acteur incontournable de la mobilité durable, le GART partage les grands enjeux du secteur avec ses adhérents et les défend à tous les niveaux où se déterminent les politiques publiques.

L'Agglomération dispose d'un siège de titulaire et d'un siège de suppléant à l'assemblée générale de cette association pour lesquels il convient de désigner les représentants.

-----  
**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les statuts de Vienne Condrieu Agglomération,

**VU** les statuts du GART,

**VU** la délibération du 10 Juillet 2020 sur l'installation du conseil communautaire de Vienne Condrieu Agglomération,

**VU** l'avis du bureau communautaire,

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :


**DESIGNE** comme représentants de l'Agglomération à l'assemblée générale du Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) :

Représentant titulaire	Représentant suppléant
Monsieur Nicolas HYVERNAT	Monsieur Thierry KOVACS

**AUTORISE** Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Conseil Communautaire du 15 septembre 2020**  
Le Président certifie que la présente délibération  
a été reçue par la Sous-Préfecture le 18 SEP. 2020  
et a été publiée le 18 SEP. 2020

Pour extrait certifié conforme  
Le Président,



Thierry KOVACS

Pour le Président et par délégation,  
Le Directeur Général des Services



  
Claude BOUR